

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial
des HAUTES TERRES D'OC**
Comité syndical du 18 mars 2024

Nombre de membres : <ul style="list-style-type: none">• En exercice : 18• Qui ont pris part à la délibération : 14	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Brassac (27 Avenue du Sidobre).
Date de convocation : 11 mars 2024	Etaients présents : - Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, François BONO, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Françoise PONS et Alain RICARD. - Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Francis CROS, Anne-Lise SAUTEREL et Daniel VIDAL. Absents excusés : Pierre BAILLY, André CABROL et Jim RONEZ. Jean-Claude GUIRAUD a été désignée secrétaire.

Délibération N° 2024-12 – Subvention attribuée au Conseil de Développement des Hautes Terres d'Oc

Le Président propose d'attribuer la subvention suivante en 2024 :

Participation au fonctionnement du Conseil de Développement des Hautes Terres d'Oc sur la base de 0,20 € par habitant, soit la somme de 4 075.40 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des présents :
DECIDE d'attribuer et de verser cette subvention pour la somme indiquée,
DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2024 du PETR des Hautes Terres d'Oc
DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 18 mars 2024.

Le Président,
Jean-Marie FABRE.



Le secrétaire de séance,
Jean-Claude GUIRAUD.

